



RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES 2024





Samuel Gangnant
Directeur Général
de DPD France

L'année 2024 a été marquée par de belles réussites pour notre entreprise, dans la poursuite de nos engagements en matière de responsabilité sociétale. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir signé un nouvel accord sur la qualité de vie au travail, témoignant de notre volonté de placer le bien-être de nos collaborateurs au centre de nos priorités.

Notre engagement pour l'insertion et l'inclusion s'est renforcé, avec des initiatives concrètes visant à favoriser l'égalité des chances et la diversité au sein de notre entreprise. Ces valeurs sont au cœur de notre démarche éthique, qui s'appuie sur la mise en place d'un programme de conformité robuste, garantissant le respect des normes et une conduite responsable à tous les niveaux.

Parallèlement, nous avons continué nos efforts de décarbonation de l'activité, en réduisant notre empreinte environnementale, conformément à notre plan de transition énergétique.

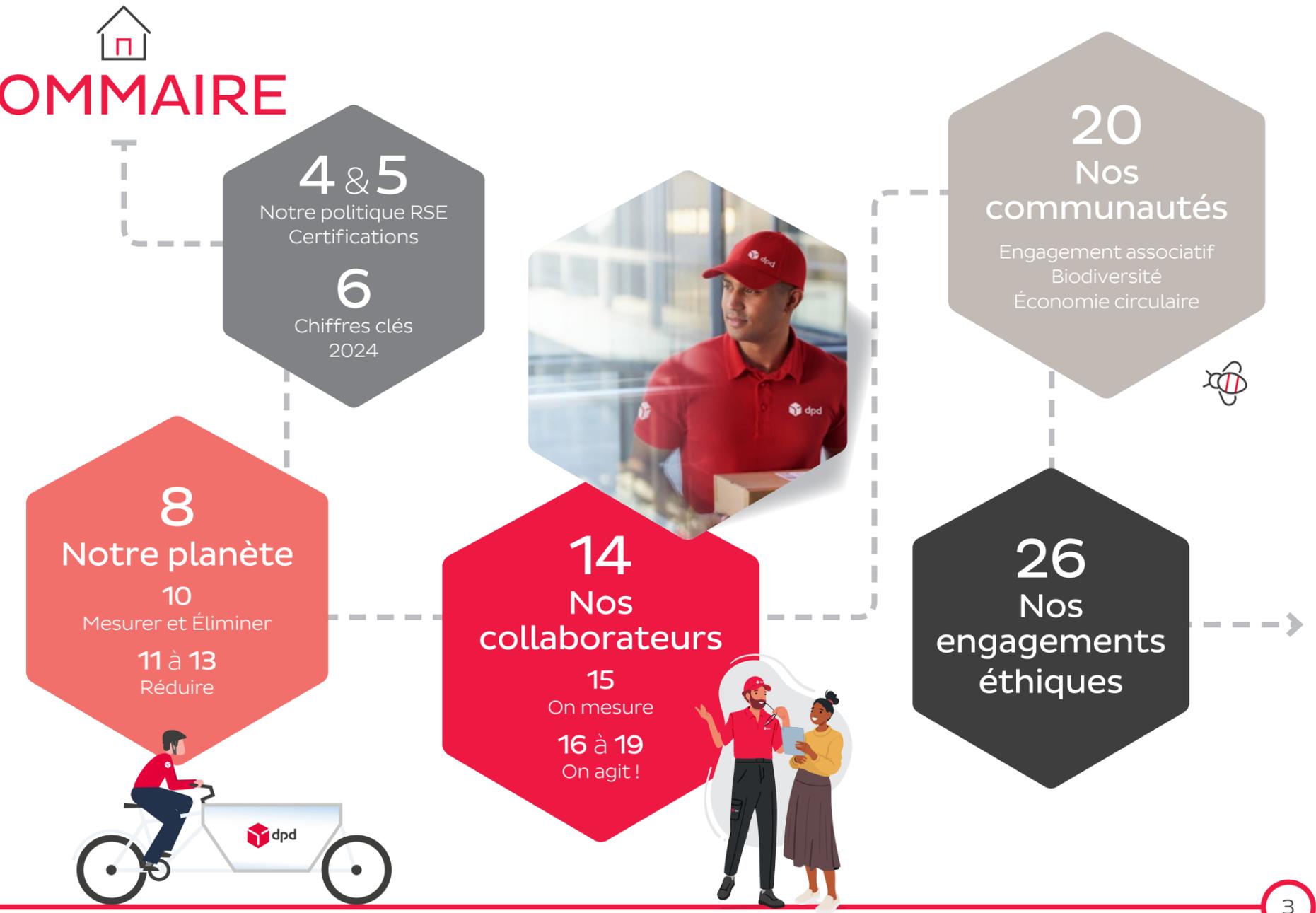
Cet engagement s'est avéré essentiel pour répondre aux enjeux actuels tout en anticipant les défis à venir.

Enfin, notre démarche est portée par un engagement collectif, dans lequel chacun a à cœur de préserver et renforcer la symétrie des attentions. Ce principe, qui place l'humain au centre de notre projet d'entreprise, met en lumière l'importance d'une relation de qualité tant avec nos clients, nos partenaires qu'avec nos collaborateurs. Nous croyons fermement que le bien-être et l'implication de nos équipes se reflètent directement dans la qualité du service que nous offrons à nos clients.

Ainsi, avec conviction et détermination, nous continuerons à avancer ensemble, portés par nos valeurs et nos engagements RSE.



SOMMAIRE



Notre politique RSE

Conformément à celle de notre actionnaire le Groupe La Poste, notre stratégie de développement durable se concentre sur les domaines où notre action peut être la plus déterminante.

Basée sur 4 des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU, notre politique RSE fait partie intégrante de notre ADN et a pour objectif d'améliorer la qualité de vie et de travail de toutes nos parties prenantes.

Pour 2030, notre politique de réduction de notre impact environnemental s'accélère avec la soumission d'une feuille de route de décarbonation auprès de la SBTi (Science Based Target initiative).

Notre objectif est de devenir la référence nationale en matière de livraison durable.



Notre planète

Réduire notre impact environnemental par la décarbonation de notre activité



Nos collaborateurs

Être un Employeur de Choix en offrant un lieu de travail éthique à l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires



Nos communautés

S'impliquer dans des projets qui nous tiennent à cœur, en mobilisant nos propres compétences et nos collaborateurs



Nos engagements éthiques

L'éthique et la conformité sont ancrées dans les valeurs de notre culture d'entreprise

CERTIFICATIONS



Note EcoVadis

En 2024, nous avons décroché la médaille d'or EcoVadis avec une note de 75/100, nous plaçant dans **le top 5% des entreprises évaluées**, tous secteurs confondus !

La plateforme de notation de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) a salué notre gestion des enjeux environnementaux et de carbone, qui incluent nos sous-traitants.

Certification environnementale

Depuis 2021, nous avons élargi notre périmètre de certification environnementale.

Nous comptons



36 sites

certifiés ISO 14001

D'ici 2026, nous prévoyons d'intégrer...

50%

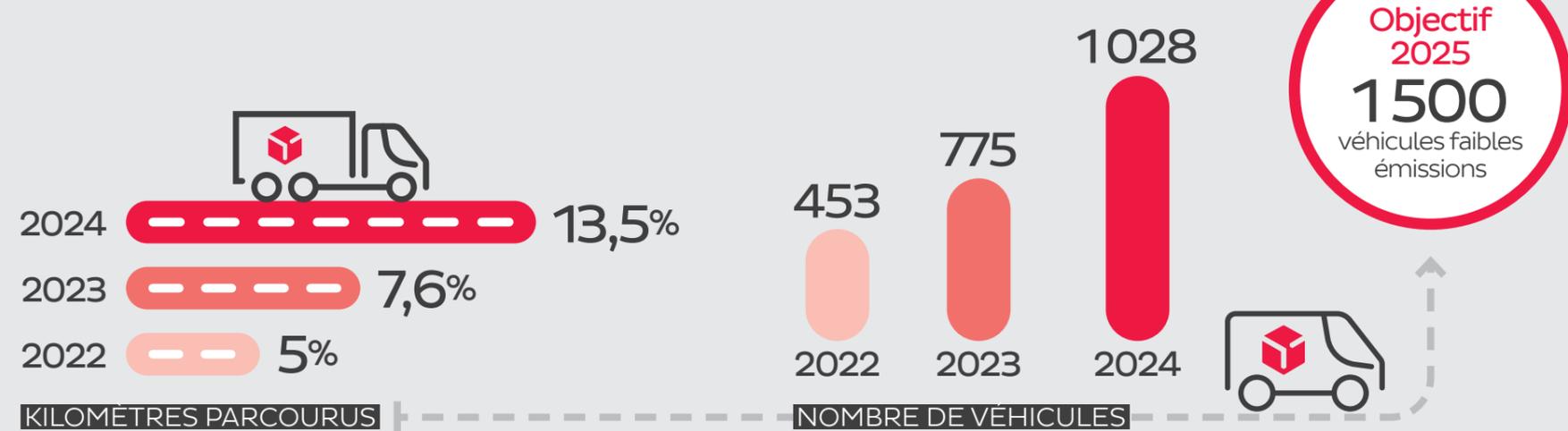
de nos sites dans le périmètre de cette certification



Chiffres Clés



Planète



Tous les jours par des poids lourds faibles émissions sur 3 ans (biocarburant, biogaz et électrique)

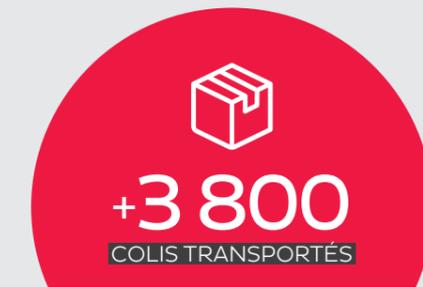
Évolution sur 3 ans du nombre de véhicules à faibles émissions dans la flotte du premier et dernier kilomètre (VUL, PL et vélos cargos)



Collaborateurs



Geopost, dont fait partie DPD France, a renouvelé son adhésion à la Charte de la Diversité.



Communautés



Notre planète

Depuis plus de dix ans, DPD France s'engage activement à réduire son impact environnemental. Notre ambition, initialement centrée sur la neutralité carbone depuis 2012, a évolué vers un **objectif de zéro émission nette, d'ici 2040.**

Cet engagement de décarbonation s'inscrit dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Il a été validé par les experts de l'initiative Science Based Target (SBTi), selon un scénario compatible avec une limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C, comme le prévoit l'Accord de Paris. Il couvre l'ensemble des scopes de notre bilan carbone (1, 2 et 3), incluant ainsi tous nos partenaires au sein de notre chaîne de valeur.



LE DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU DE

1028

véhicules à faibles émissions en 2024 dans notre flotte du premier et dernier kilomètre

A PERMIS DE RÉDUIRE DE

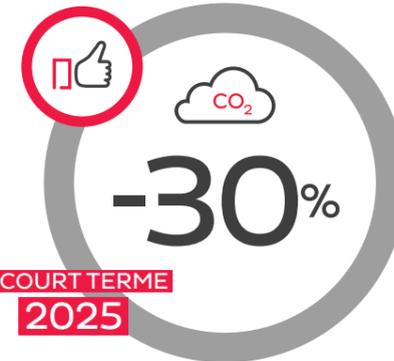
11%

nos émissions de CO₂e au colis



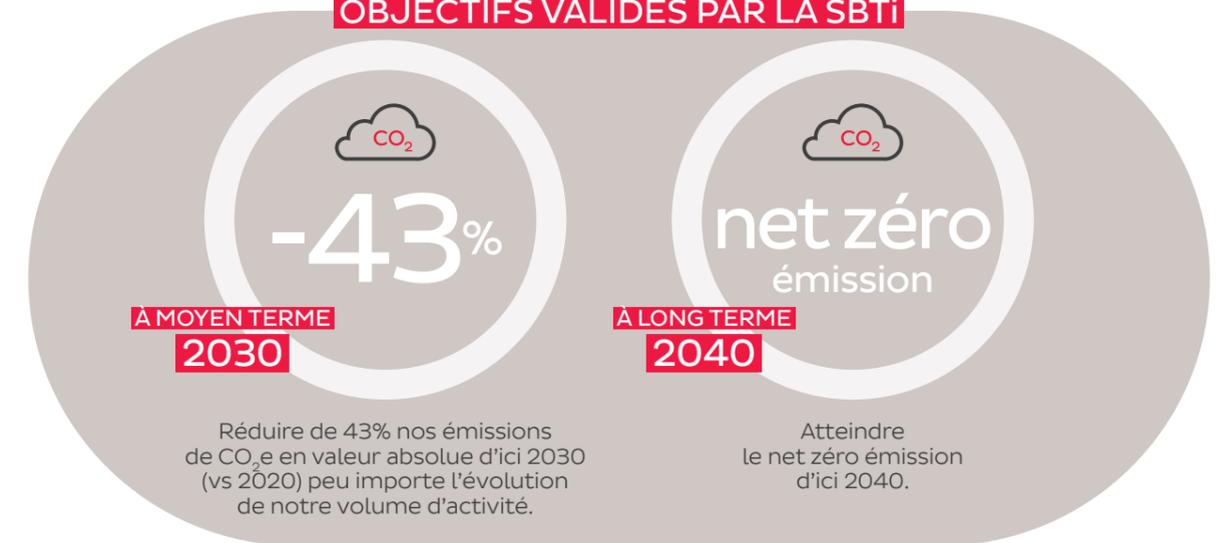
Nos objectifs de décarbonation

OBJECTIFS VALIDÉS PAR LA SBTi



A COURT TERME
2025

Réduire nos émissions de CO₂e par colis d'ici 2025 (vs 2012). Cet objectif a été atteint en 2023 en réduisant nos émissions opérationnelles par colis de 36%.



A MOYEN TERME
2030

Réduire de 43% nos émissions de CO₂e en valeur absolue d'ici 2030 (vs 2020) peu importe l'évolution de notre volume d'activité.

A LONG TERME
2040

Atteindre le net zéro émission d'ici 2040.



“Engagés depuis 2012 dans la réduction de notre impact environnemental, nous intensifions nos efforts en actant une démarche de décarbonation.

En 2024, grâce aux efforts de nos équipes et de nos partenaires nous avons réduit de 11% nos émissions au colis par rapport à 2023.”

Amélie RANAIVOJAONA
Directrice RSE chez DPD France



Mesurer nos émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre, mesurées en dioxyde de carbone équivalent (CO₂e), liées à notre activité sont calculées trimestriellement et consolidées annuellement. Notre bilan carbone inclut les trois scopes et tous les gaz considérés dans le protocole de Kyoto.*

Les principales sources d'émissions prises en compte dans le calcul de l'empreinte carbone pour notre activité de transport de colis :



La distance totale parcourue par nos véhicules salariés, comme ceux de nos sous-traitants, par type d'énergie et de véhicule (modes doux tels que des vélos cargo, véhicules utilitaires légers, poids lourds type porteur et semi-remorque)



L'import et l'export de colis vers la Corse et l'Europe (routier) et vers l'international (aviation)



La consommation d'énergie de nos véhicules de fonction et de service ainsi que de nos engins de manutention



La consommation de ressources liée à nos bâtiments (papier, eau, électricité)

Les indices d'émissions de CO₂e, notamment pour les carburants de nos véhicules, sont issus de la Base Carbone de l'ADEME.

Concernant les carburants, nous considérons leurs cycles de vie complets.

Le reporting actuel se base sur plusieurs normes européennes et internationales (ISO 14064, BEGES, EN 16258, ...) et est contrôlé annuellement par un organisme externe. Nous mesurons et suivons ces émissions de CO₂e depuis 2012.

Éviter et éliminer



La première grande partie de nos efforts sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre se concentre sur **l'état de notre flotte et la formation de nos chauffeurs**. À cet effet, nous ne comptons dans notre flotte de véhicules en propre que des EURO VI (norme la plus récente) d'un âge moyen de 3 à 4 ans.

En 2024, nous avons déployé notre nouveau programme de formation aux principes de **l'éco-conduite et de la sécurité routière**. Ce programme de formation réalisé sur mesure a été déployé pour l'ensemble de nos chauffeurs salariés ainsi que les conducteurs de véhicules de société. **Notre objectif est de former plus de 1 000 personnes en 3 ans.**

Avec la mise en place de ce nouveau programme de formation, nous confirmons nos engagements envers la sécurité de nos collaborateurs et notre volonté d'agir concrètement sur la réduction de notre impact environnemental.

En déployant des solutions à faibles émissions pour la livraison et l'acheminement de nos colis :

Par rapport à 2023, nous avons économisé 13 926 TCO₂e soit



POUR LA COLLECTE ET LA LIVRAISON



POUR LES LIGNES DE TRACTION

Réduire

Notre feuille de route de décarbonation comprend trois principaux points d'action :



AUGMENTER

l'utilisation de solutions très faibles émissions dans notre flotte dite du premier et dernier kilomètre, en privilégiant les modes doux (cyclo-logistique) et les énergies peu polluantes au moment de la livraison (électrique), en priorité dans les villes de plus de 50 000 habitants.



DIVERSIFIER

le mix énergétique de notre flotte dite d'acheminement avec le déploiement accéléré de solutions à plus faibles émissions (biogaz, biocarburants, électrique, solutions multimodales).



AMÉLIORER

la gestion de nos bâtiments avec la diminution de notre consommation de ressources (eau, papier), la production d'énergie en local (électricité photovoltaïque notamment) et la gestion de nos déchets afin de favoriser le réemploi, sinon la valorisation.



Dernier kilomètre

Fin 2024, nous comptons plus de 1 000 véhicules à faibles émissions. Notre objectif en 2025 est d'atteindre le cap des 1 500. Pour accompagner cette transition, nous accélérons l'installation de bornes électriques sur nos sites : fin 2024, nous comptons près de 1 000 bornes électriques installées.

Grâce à ces véhicules, près de 2 000 000 de colis ont été livrés en véhicules faibles émissions sur le seul mois de décembre 2024, ce qui porte la part de colis livrés en faibles émissions sur le mois à 22%.

Une solution pour réduire également la congestion dans les grandes villes est l'usage des vélos cargos. Sur le mois de décembre 2024, plus de 16 000 colis ont été livrés en vélo au départ des sites d'Angers, Niort et Paris.

En décembre 2024, plus de **16 000** COLIS LIVRÉS EN VÉLO

Sur le seul mois de décembre 2024, **2 000 000** COLIS LIVRÉS EN VÉHICULES FAIBLES ÉMISSIONS

22% des colis livrés en faibles émissions

Fin 2024 près de **1 000** BORNES ÉLECTRIQUES INSTALLÉES

Objectif 2025 **1 500** VÉHICULES FAIBLES ÉMISSIONS



Acheminement

49% de nos émissions de gaz à effet de serre proviennent des poids-lourds utilisés pour acheminer nos colis. Notre objectif est de compter une ligne sur quatre en solutions à plus faibles émissions d'ici fin 2025 entre nos centres de tri et nos agences de livraison.

Les énergies dites « faibles émissions » considérées sont : le biogaz, le biocarburant (B100 non issu de cultures dédiées, si possible colza français ou européen; HVO100, à base d'huiles alimentaires usagées sans changement d'affectation des sols) et l'électrique.

Fin 2024, 17% des kilomètres parcourus par nos camions étaient à faibles émissions.

Cette année marque également l'arrivée du **1^{er} poids lourd électrique** dans notre flotte de poids lourds.

LE POIDS-LOURD PARCOURT

280 km/jour

entre le centre de tri de Lézignan et l'agence de Toulouse.



Engagement des salariés

Nous menons également une politique de réduction de consommation de ressources sur nos agences. En plus de l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et de travaux de modernisation du système d'éclairage sur nos agences, nous nous employons à réduire notre consommation de papier et d'électricité via l'amélioration de nos process et l'incitation de nos collaborateurs et partenaires à des écocostes.

Concernant les déplacements professionnels, nos salariés sont incités à voyager en train sur notre plateforme de réservation. Nous avons également étoffé l'offre de véhicules de fonction et de service afin d'inclure des véhicules hybrides rechargeables et électriques.

NOTRE PARC DE BORNES ÉLECTRIQUES installées s'est agrandi de **15%**

Plus de **95%** DE NOS SITES

s'approvisionnent en électricité d'origine renouvelable par des garanties d'origine

Bâtiments

Nous travaillons aussi sur la réduction de l'empreinte environnementale de nos bâtiments.

Nous mobilisons nos efforts pour réduire l'artificialisation des sols en préférant la réhabilitation de sites plutôt que la construction quand cela est possible. C'est ainsi que deux nouveaux sites ont été ouverts en 2024 : Boulazac et Lons-Le-Saunier.

L'année 2024 marque également l'ouverture de notre agence de Toulouse certifiée BREEAM Very Good. La certification BREEAM évalue la performance environnementale des bâtiments et le niveau « Very Good » certifie l'écoresponsabilité du bâtiment.



NOTRE AGENCE DE TOULOUSE CERTIFIÉE BREEAM VERY GOOD!

En 2024, **1 000** TONNES DE CO₂e

ont été évitées grâce aux contrats d'électricité d'origine renouvelable pour nos sites

Nos collaborateurs



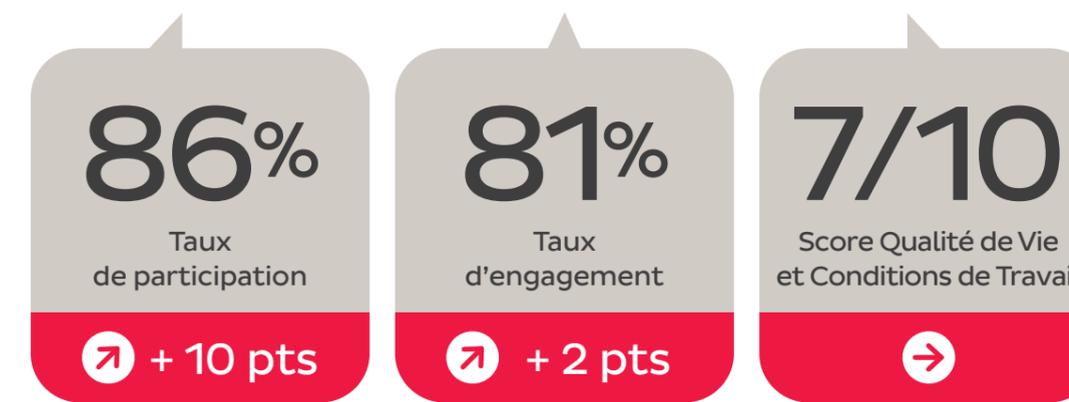
Comme chaque année depuis dix ans, le magazine spécialisé Capital a délivré les résultats de son baromètre distinguant les meilleurs employeurs de France. DPD France atteint une très belle neuvième place dans sa catégorie.

« C'est un très bon résultat, se félicite Louisa Antenni, Directrice des Ressources Humaines. Il illustre la volonté de l'entreprise de proposer un environnement de travail propice à l'épanouissement professionnel et montre que nos actions ont un écho positif. »

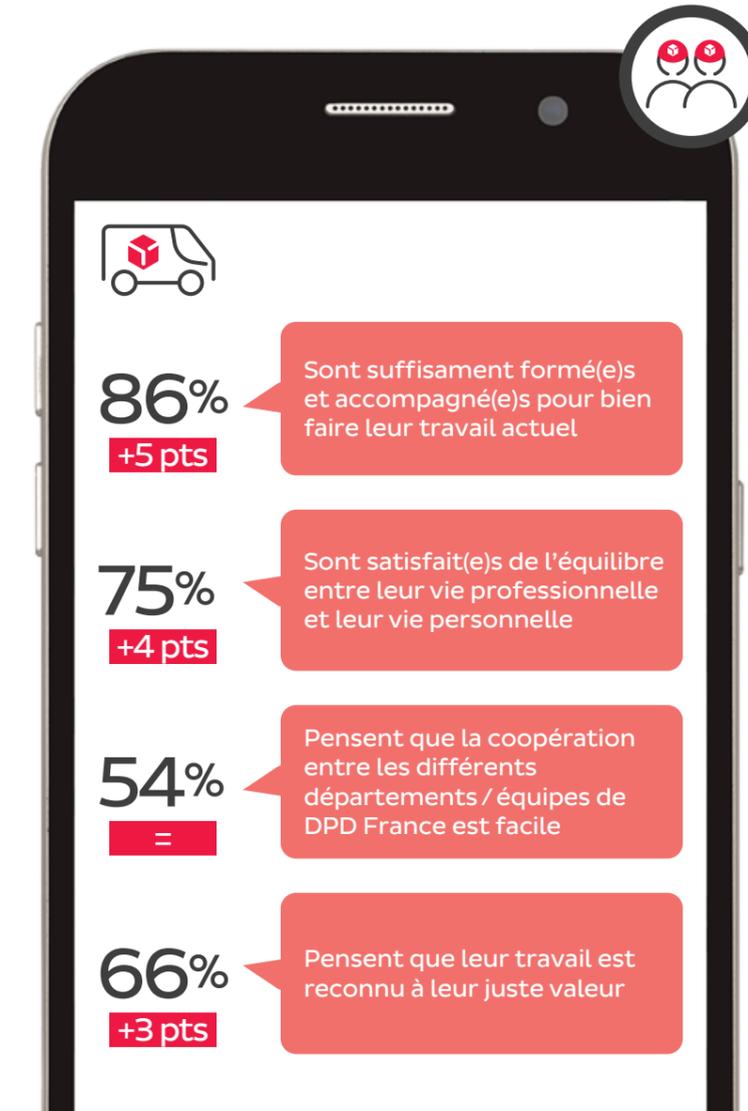
 Louisa ANTENNI,
Directrice des Ressources Humaines chez DPD France

On mesure Baromètre collaborateur annuel

Mesurer le niveau d'engagement de nos collaborateurs pour accompagner notre volonté d'être un Employeur de Choix. Une ambition au cœur de nos engagements RH et qui fait partie intégrante de notre plan stratégique.



Les résultats de ce baromètre vont permettre la mise en place d'actions en faveur de l'amélioration continue des conditions de travail chez DPD France. Ces plans d'actions seront construits en collaboration avec les managers et les Responsables des Ressources Humaines (RRH).



On agit !



DPD France dans le Top 10 des "Meilleurs Employeurs 2024"!



DPD France figure une nouvelle fois au Palmarès Capital "Meilleurs Employeurs 2024", dans la catégorie "Transport de marchandises, logistique", atteignant la 9^e place parmi 120 entreprises du secteur.

Le palmarès Capital "Meilleurs Employeurs" repose sur une enquête indépendante et anonyme menée auprès de 20 000 salariés, évaluant 2 100 entreprises selon plusieurs critères de satisfaction professionnelle.

Cette reconnaissance illustre nos efforts continus pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, le développement des compétences, et renforcer la satisfaction de nos collaborateurs. **Notre volonté : offrir un environnement de travail épanouissant, inclusif et motivant.** L'amélioration de l'Expérience Collaborateurs, au cœur de notre plan stratégique, se poursuit. Après la mise en place des tickets restaurant, d'autres avantages sont proposés à nos collaborateurs : meilleure prise en charge de la mutuelle, seconde édition de la semaine de la Qualité de Vie au Travail en juin, la DPD Academy...

"À terme, nous souhaitons obtenir le label Great Place to Work, souligne Louisa Antenni. Cette distinction par le magazine CAPITAL nous conforte dans l'idée que nous sommes sur le bon chemin".



70 nouveaux alternants en septembre 2024

Les alternants, les talents de demain !

DPD France fait plus que jamais le choix de l'alternance. Nous avons accueilli à la rentrée de septembre 2024 **70 nouveaux alternants.**



En complément, DPD France est fière d'avoir obtenu **le label Happy Trainees !** Ce label, décerné par l'organisme **ChooseMyCompany**, traduit le sentiment d'épanouissement de nos alternants et stagiaires : il fait bon vivre chez DPD France !

À travers un questionnaire, ils ont entre autres été interrogés sur les thèmes suivants :

- Environnement de travail
- Relation avec le tuteur
- Reconnaissance
- Développement durable

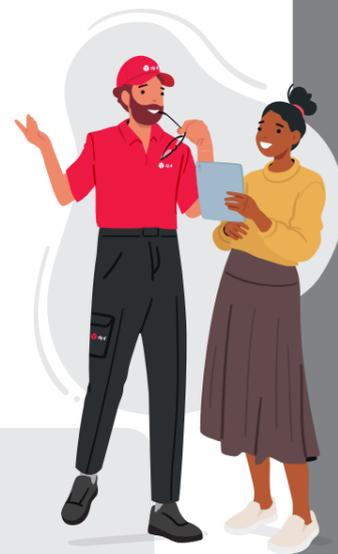
Cette reconnaissance reflète **l'engagement de nos équipes et plus particulièrement des tuteurs** à offrir une expérience enrichissante et formatrice à nos jeunes talents en devenir.

En effet, nous mettons **un point d'honneur à les accompagner dans leur développement** et leur donner de réelles perspectives professionnelles.



Sensibilisation des collaborateurs

Pour favoriser l'inclusion et prévenir le harcèlement au travail, DPD France a débuté en septembre 2024 un programme de sensibilisation de tous ses managers grâce à une conférence avec autodiagnostic permettant de sensibiliser à la lutte contre les stéréotypes et à la non-discrimination.



Égalité femmes / hommes

Sensible aux enjeux d'égalité professionnelle, DPD France œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans un secteur d'activité majoritairement masculin, et permet ainsi à chacun et chacune de pouvoir accéder à l'ensemble de nos emplois et d'occuper des postes d'encadrement.



DPD France a obtenu en 2024 la note de...

94/100

INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Un nouvel accord égalité professionnelle a été signé en 2024. Il contient des actions destinées à promouvoir la mixité et l'égalité professionnelle dans le cadre des relations de travail (aménagement du temps de travail pendant la grossesse, congé menstruel pour les salariées souffrant d'endométriose, mise à disposition gratuite de protections hygiéniques sur les sites de l'entreprise, taux de promotion de femmes...).



OPÉRATION BRIOCHES DE L'ADAPEI LOIRE ATLANTIQUE



Mission Handicap

L'insertion et l'inclusion de tous sont au cœur de notre stratégie RSE.

C'est notamment dans cette démarche que s'inscrit notre action Mission Handicap, portée par les Directions Ressources Humaines et RSE de l'entreprise. Elle a pour objectif de favoriser l'amélioration des conditions de travail et le recrutement de collaborateurs en situation de handicap. Tout au long de l'année, plus de 200 collaborateurs ont été sensibilisés au handicap grâce à l'organisation de webinaires (Handi'scussion).

Pour la quatrième année consécutive, nous avons participé à « L'Opération Brioches » de l'Adapei Loire Atlantique qui permet à l'association de financer des sorties culturelles et sportives pour les personnes en situation de handicap dont elle a la charge. À cette occasion, plus de 950 brioches ont été commandées en octobre par DPD France.



CHARTRE DE LA DIVERSITÉ

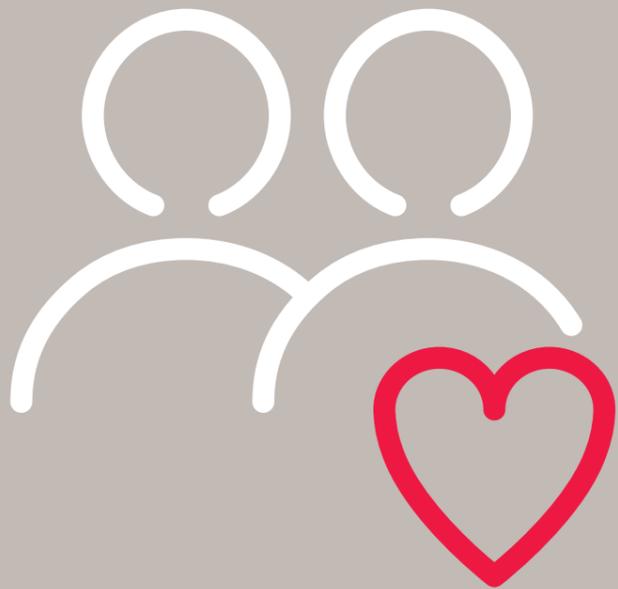
La signature de cette chartre reflète notre détermination à promouvoir la diversité et l'inclusion à tous les niveaux de notre organisation et notre volonté de créer un environnement de travail où chaque individu se sent respecté et valorisé.

En novembre, à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la Mission Handicap a mis en place plusieurs initiatives afin de sensibiliser et d'informer les collaborateurs sur les dispositifs existants pour faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap en entreprise.

Au programme, une handi'scussion dédiée au handicap auditif avec une introduction à la langue des signes, et, pour la quatrième année consécutive, nous avons participé au Duo Day avec une trentaine de collaborateurs volontaires afin d'accueillir des personnes en situation de handicap et leur faire découvrir leur métier.

Nous avons également organisé au Siège une journée de sensibilisation au handicap via une expérience immersive de réalité virtuelle.

Nos communautés



Engagement associatif

DPD France souhaite apporter une contribution positive à la société civile et aux communautés locales, avec lesquelles nous nouons des relations durables.

S'impliquer dans des projets qui nous tiennent à cœur, en mobilisant nos propres compétences et nos collaborateurs, est au cœur de notre démarche.

À travers notre soutien aux associations luttant contre le cancer et la maladie, nos partenariats avec des organisations locales de protection de la biodiversité ou notre investissement dans des projets d'économie circulaire, nous souhaitons permettre à nos collaborateurs de s'engager et d'embrasser nos valeurs communes de proximité et de partage.



3 423
COLIS ACHÉMINÉS

1 300
COLLABORATEURS

17 000
COLIS TRAITÉS

RoseUp

Fondée en 2011, l'association RoseUp accompagne les femmes touchées par le cancer dans l'objectif de leur permettre de poursuivre leur vie professionnelle et personnelle pendant et après les traitements, mais aussi de se sentir moins seules face à la maladie.

Depuis 2012, DPD France expédie et livre gracieusement le magazine Rose dans les services de cancérologie des hôpitaux publics, et ce partout en France, 2 fois par an.

En 2024, c'est 3 423 colis qui ont été acheminés pour l'association.



12 000 €
VERSÉS À ROSEUP

À l'occasion d'Octobre Rose, la campagne publique annuelle de prévention contre le cancer du sein, nous sommes heureux de renforcer notre partenariat avec l'association RoseUp, que nous soutenons depuis plus de 10 ans :

- Marquage de nos véhicules et vélos-cargos dans **6 villes de France** : Paris, Lyon, Strasbourg, Rennes, Toulouse et Saint-Étienne.
- Organisation d'un **webinaire en interne** avec l'association RoseUp.
- Communication auprès de nos clients pour les sensibiliser sur notre partenariat.
- 5^{ème} édition de notre **challenge sportif connecté** : marche, course à pied et vélo : tous les pas ont été comptabilisés ! **Plus de 1 300 collaborateurs de DPD France se sont mobilisés** permettant de verser un don de **12 000 €** à RoseUp.
- Réalisation d'une vidéo sur nos 5 dernières années de partenariat.

TOUT LE MONDE CONTRE LE CANCER

Tout le Monde Contre le Cancer

Toute l'année, l'association organise des actions dans les hôpitaux, à destination des malades, des aidants et des soignants pour leur permettre de vivre un instant loin de la maladie. Cette année, pour aider l'association, nous avons expédié et livré 272 colis gracieusement.

Pour la 4^{ème} fois, DPD France a accompagné l'association pour financer l'opération "Toques en truck". Il s'agit d'un food truck se déplaçant dans différents hôpitaux en France pour offrir aux enfants malades et au personnel soignant un **déjeuner cuisiné par un chef renommé**.

12 collaborateurs se sont mobilisés sur 5 étapes du food truck, pour aider l'association.



Coucou Nous Voilou

Le projet principal développé par l'Association Coucou Nous Voilou est l'**AbracadaBox**. Il s'agit de boîtiers cache-poches de perfusion ou de chimiothérapie, aux couleurs de super-héros et de célèbres personnages de bande dessinée appréciés des enfants et adolescents, afin de les aider à mieux vivre et accepter ces soins qu'ils redoutent et qui leur sont prodigués au quotidien.

Près de 100 services de pédiatrie ont déjà été équipés gracieusement par l'association depuis février 2017, partout en France.

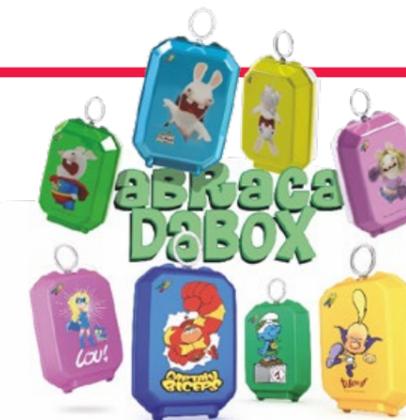
Depuis 2017, DPD France soutient Coucou Nous Voilou en livrant ces Abracadabox.



272
COLIS EXPÉDIÉS ET LIVRÉS
GRACIEUSEMENT



12
COLLABORATEURS
MOBILISÉS SUR 5 ÉTAPES
DU FOOD TRUCK



EN 2024, DPD FRANCE A LIVRÉ
POUR L'ASSOCIATION
COCOUCOUS VOILOU...



1 970
ABRACADABOX



11 039
BANDES DESSINÉES



48
HÔPITAUX



DPD France engagée pour la protection de la biodiversité

Protection des abeilles

35 sites équipés et/ou parrainant des ruches dans le réseau en 2024 ! Cela représente 800 kilos de miel collectés et partagés aux collaborateurs.

Installation d'hôtels à insectes

4 sites équipés d'hôtels à insectes. L'objectif est de favoriser la biodiversité sur nos sites en installant des abris pour les insectes.



35
SITES ÉQUIPÉS
DE RUCHES EN 2024

4
SITES ÉQUIPÉS
D'HÔTELS À INSECTES



6
SITES FAISANT APPEL
À L'ÉCO-PÂTURAGE

Usage de l'éco-pâturage

6 sites font appel à des moutons pour entretenir leurs espaces verts, ce qui évite l'utilisation de machines et contribue à la fertilisation des sols. Les moutons participent également à la sensibilisation autour de la préservation de la biodiversité.



Un pas de plus vers l'économie circulaire



En partenariat avec Hipli depuis 2022, nous proposons des opérations régulières pour permettre à nos clients de découvrir une solution plus responsable d'emballage, et ainsi les accompagner dans leur transition écoresponsable.

Suite à une phase de tests de la solution Hipli réalisée avec plusieurs clients volontaires en 2022-2023, un code promotionnel personnalisé a été mis en place. Les clients peuvent bénéficier de -25% de remise, sous forme d'avoir sur le montant de leur première commande Hipli, à utiliser dès leur seconde commande d'emballages Hipli.*

* Dans la limite de 250 €



Dans le cadre de notre engagement pour la réduction des déchets, DPD France fait appel à des prestataires, notamment TchaoMegot et Cy-Clope, pour la collecte et la revalorisation des mégots de cigarettes. Cette initiative vise à limiter la pollution engendrée par ces déchets toxiques.



Grâce à l'installation de bornes de collecte sur plusieurs de nos sites, nous offrons à nos collaborateurs une solution responsable pour éliminer leurs mégots tout en contribuant à leur revalorisation.

Une fois collectés, ces derniers sont traités via un procédé permettant de les dépolluer et de les transformer notamment en isolant.

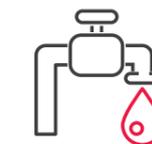
En 2024, pour les agences utilisant la solution de TchaoMegot :



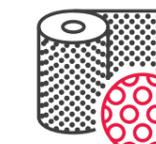
Recyclage de plus de
116 000
MÉGOTS



409 kg
DE CO₂e ÉVITÉS



58 000 m³
D'EAU ÉPARGNÉS



32,8 kg
D'ISOLANTS CRÉÉS



Nos engagements éthiques

Dans un environnement réglementaire en constante évolution, la conformité est plus que jamais un enjeu stratégique pour notre Groupe. Elle constitue le socle sur lequel nous bâtissons notre croissance durable et notre réputation. Chez DPD France, la conformité est une opportunité de renforcer notre excellence opérationnelle et de consolider la confiance de nos parties prenantes.



Lutte contre la corruption

DPD France interdit toute forme de corruption dans ses interactions avec ses parties prenantes, conformément à son code de conduite et à son engagement envers les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les trois principes clés partagés avec le Groupe La Poste en matière de lutte contre la corruption : tolérance zéro, tous concernés, tous vigilants, sont pleinement intégrés à notre démarche.

Devoir de vigilance

DPD France renforce son dispositif de vigilance afin d'identifier les risques et prévenir les atteintes graves sur les droits humains et les libertés fondamentales, la santé-sécurité des personnes et l'environnement.

Conformité concurrence

DPD France s'est dotée d'un programme de conformité concurrence qu'elle déploie de manière effective et s'engage à respecter. Chacun des collaborateurs concernés à tous les niveaux de l'entreprise sont régulièrement formés afin de prévenir les pratiques illicites et de détecter les éventuelles infractions.

Sanctions internationales et embargos

Du fait de ses activités et de son appartenance au Groupe Geopost, DPD France veille à respecter les réglementations liées aux flux internationaux. Pour ce faire, des vérifications sont diligentées par les personnes autorisées au sein de DPD France au moyen de l'outil « Geocheck », développé par Geopost.

Confidentialité et protection des données

DPD France, en application de la réglementation en vigueur (notamment le "RGPD") et soucieuse d'appliquer les meilleures pratiques dans ce domaine, a notamment mis en place une gouvernance et un processus opérationnel de conformité à la sécurité et à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

En outre, face à l'émergence de l'Intelligence Artificielle, DPD France a intégré dans ce processus une analyse permettant d'identifier les usages et le cas échéant, minimiser les risques.

La protection des données personnelles, un engagement de DPD France

Toute entreprise située dans l'Union européenne se doit aujourd'hui de respecter les obligations issues du Règlement Général à la Protection des Données (RGPD). C'est pourquoi le binôme Sécurité informatique et Conformité occupe une place capitale au sein de DPD France :

"Notre rôle est d'écrire des règles et de s'assurer qu'elles soient respectées", explique Antoine Hazard. "Nous utilisons tous au quotidien des données personnelles pour réaliser les livraisons, ce sont, entre autres, ces données confidentielles que nous protégeons", ajoute Isabelle Rault. "À travers la mise en place du Processus Nouvelle Solution Appllicative, nous œuvrons et veillons à la protection des données personnelles, précisent Antoine et Isabelle. La contribution de tous est essentielle pour la garantir."



Antoine Hazard
Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information



Isabelle Rault
Responsable Conformité



Achats responsables

Dans sa démarche d'amélioration continue, DPD France a mis en place un plan d'action visant à engager une démarche partenariale avec l'ensemble de ses parties prenantes basée sur nos valeurs et principes en matière de durabilité, d'éthique et d'engagement responsable.

Pour cela, nous avons depuis plusieurs années mis en place une démarche d'achats responsables.

Le développement durable est ainsi pris en compte dans l'ensemble de notre process d'achats. Cela commence par l'expression du besoin, avec l'intégration de critères RSE dans les cahiers des charges. Les offres sont ensuite analysées en valorisant les critères RSE et en les pondérant au regard des spécificités de chaque appel d'offres.

Par ailleurs, les fournisseurs de DPD France sont suivis annuellement sur leur performance RSE.

La plateforme de notation RSE Ecovadis a mis en avant en 2024 notre système de gestion avancé sur les enjeux d'éthique et d'achats responsables, en nette progression depuis 2023.



La Direction Juridique, Assurances et Conformité de DPD France

Elle met en œuvre les dispositifs nécessaires en vue d'identifier et de prévenir les risques de non-conformité. Elle insuffle et partage avec l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise une culture de la conformité qui s'incarne au quotidien dans l'exercice de leurs métiers.

La mise en application des programmes de conformité s'appuie sur une cartographie des risques, des formations, des contrôles internes et audits, des indicateurs et un reporting aux instances dirigeantes de l'entreprise.

La Direction Juridique, Assurances et Conformité accompagne les équipes dans le déploiement de ces mesures.

Rôle de la Direction Financière

La Direction Financière de DPD France anime le déploiement du Manuel de Contrôle interne de Geopost établissant les contrôles internes à mettre en œuvre au sein de DPD France et de ses filiales.

Elle coordonne l'établissement des cartographies des risques. Par ailleurs, elle est habilitée à vérifier la mise en place et le respect des règles de contrôles internes au sein de DPD France et de ses filiales notamment dans le cadre d'audits.



Le Code de conduite

Il est le socle qui réaffirme les principes et les valeurs de l'entreprise auxquels tous les collaborateurs de DPD France doivent se conformer.

Il a vocation à les orienter dans leurs choix et décisions en fonction des cas auxquels ils pourraient être confrontés dans le cadre de leur activité.

La Charte des achats responsables

Elle formalise les principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption en vue d'une relation contractuelle responsable et engagée.

Elle a vocation à s'appliquer à toute entreprise qui fournit des biens ou des services à DPD France, notamment aux prestataires de transport.

Elle est envoyée systématiquement à nos fournisseurs et doit être signée par chacun d'eux.



Pour en savoir plus sur nos engagements
<https://www.dpd.com/fr/fr/rse/ethique-conformite/>



Dispositif d'alerte

Un dispositif d'alerte professionnelle permettant de signaler une situation inappropriée ou non conforme aux principes fondamentaux ou aux lois et réglementations applicables est mis à la disposition des collaborateurs et de toutes les parties prenantes de DPD France.

À ce titre, DPD France garantit :

- le traitement de l'alerte (anonyme ou non) de manière indépendante et impartiale ;
- la protection du lanceur d'alerte et/ou du ou des facilitateur(s), du ou des personne(s) qui lui est/sont lié(s) ou qu'il contrôle dans les conditions prévues par la loi et sous réserve de circonstances particulières (divulgarion publique de l'alerte alors que des mesures appropriées ont été prises et/ou sans motif raisonnable de constituer un danger imminent ou manifeste pour l'intérêt public, déclaration faite dans le but de nuire et/ou délibérément mensongère, ...) ;
- la confidentialité et l'intégrité des informations transmises via cette plateforme.



Suivez toute notre actualité sur :

